Envoyé en préfecture le 31/10/2018
Reçu en préfecture le 31/10/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20181019-DCS14_2018-DE

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité Syndical
Séance du vendredi 19 octobre 2018

DCS14-2018

Le vendredi 19 octobre 2018, à 12 h 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 12 octobre 2018, dans sa composition *"Réseau"*, s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël BRUNEAU, Président de Caen Normandie Métropole.

Membres en exercice : 151
Quorum : 76
Présents : 64
Pouvoirs : 28
Votants: 92

Date de convocation : 12/10/2018

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DE CAEN-OUISTREHAM

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Jean-Jacques BARTEAU, M. Joël BRUNEAU, M. Patrice COLBERT, M. Jean DAIREAUX, M. Christian DELBRUEL, M. Sébastien FRANCOIS, M. Dominique GOUTTE, M. Xavier HAY, Mme Edith HEUZE, M. Pascal JOUIN, M. Michel LAFONT, M. Christian LE BAS, M. Patrick LECAPLAIN, M. Robert MICHEL, M. Bruno PIQUET, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERARD, M. Joël SUZANNE, M. Jean-Pierre TOSTAIN, Mme Béatrice TURBATTE, M. Ludwig WILLAUME

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Michel DUMAINE

Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie : M. Hervé LAINE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Elisabeth BURNOUF, M. Bernard LEBARON, M. Noël LEFEVRE, M. Alain PINABEL M. Jean-Marie MOUCHEL (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie : M. François AUBEY, M. François-Paul GILAS, M. Frédéric LEGOUVERNEUR, M. Jean-Paul SOULBIEU, M. Dany TARGAT

Blangy Pont-l'Evêque Intercom : Mme Florence COTHIER, M. Yves DESHAYES

Intercom de la Vire au Noireau : Mme Valérie DESQUESNE

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Michel BAR, M. Paul CHANDELIER, M. Bernard LEBLANC, M. Roger TENCE

Communauté de communes Cœur de Nacre ; M. Jean-Luc GUILLOUARD, M. Franck JOUY, M. Patrick LERMINE, Mme Christine VASSE

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Gérard COULON, M. David LAURENT (délégué suppléant), Mme Gisèle ALEXANDRE (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : M. Jean-Marie SEVIN

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. François VANNIER, M. Pierre MOURARET

Communauté de communes Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Jean-Philippe MESNIL, M. Pascal POURNY

Communauté de Communes Pays de Honfleur-Beuzeville : Mme Catherine FLEURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Bernard ENAULT, M. Henri GIRARD, M. Henri LOUVARD, Mme Martine PIERSIELA, M. André POSTEL (délégué suppléant)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Dominique DELIVET, Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Xavier PICHON

Envoyé en préfecture le 31/10/2018
Reçu en préfecture le 31/10/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20181019-DCS14_2018-DE

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Grégory BERKOVICZ (pouvoir à M. Christian DELBRUEL), Mme Hélène BURGAT (pouvoir à M. Jean DAIREAUX), Mme Sonia DE LA PROVOTE (pouvoir à M. Joël BRUNEAU), Mme Annick FARCY (pouvoir à M. Patrice COLBERT), M. Jean-Louis MARIE (pouvoir à M. Sébastien FRANCOIS), M. Rodolphe THOMAS (pouvoir à M. Robert MICHEL), M. Dominique VINOT-BATTISTONI (pouvoir à M. Xavier PICHON)

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. François BRIERE (pouvoir à Mme Elisabeth BURNOUF), Mme Anne-Marie COUSIN (pouvoir à M. Gérard LEBARON), M. Michel RICHARD (pouvoir à M. Noël LEFEVRE)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Geneviève GOSSELIN-FLEURY (pouvoir à M. Alain PINABEL)

Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU SABATER (pouvoir à Mme Valérie DESQUESNE), M. Jean-Michel PASTOR (pouvoir à Mme Florence COTHIER)

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Jean-Pierre LHONNEUR (pouvoir à M. Yves DESHAYES)

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU (pouvoir à M. Michel BAR), Mme Nicole GOUBERT (pouvoir à M. Paul CHANDELIER)

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Jean-Luc GUINGOUAIN (pouvoir à Mme Christine VASSE), M. Thierry LEFORT (pouvoir à M. Jean-Luc GUILLOUARD)

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Erick BEAUFILS (pouvoir à M. Gérard COULON)

Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco : M. Bernard SOUL (pouvoir à M. François VANNIER)

Communauté de communes Granville Terre et Mer : M. Jean-Paul LAUNAY (pouvoir à M. Jean-Marie SEVIN)

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Claude LETEURTRE (pouvoir à Mme Clara DEWAELE-CANOUEL)

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Rémy GUILLEUX (pouvoir à M. Bernard ENAULT), M. Laurent PAGNY (pouvoir à Mme Martine PIERSIELA)

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Daniel MACE (pouvoir à Mme Monique GARNIER), M. Charly VARIN (pouvoir à M. Dominique DELIVET)

Conseil Départemental du Calvados : M. Patrick JEANNENEZ (pouvoir à M. Jean-Philippe MESNIL)

Conseil Départemental de l'Orne : M. Philippe VAN HOORNE (pouvoir à M. Pascal POURNY)

Envoyé en préfecture le 31/10/2018
Reçu en préfecture le 31/10/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20181019-DCS14_2018-DE

Etaient excusés :

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Ahamada DIBO, M. Joaquim PUEYO

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, M. Didier JEANNE, M. Noël JEANNE, M. Nicolas JOYAU, Mme Micheline LECHARTIER, Mme Sylviane LEPOITTEVIN, M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Marc POTTIER, M. Thierry RENOUF, M. Thierry SAINT, Mme Martine VINCENT

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Yves GOASOUE, M. Patrick LESELLIER

Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie : M. David NICOLAS, M. Serge DESLANDES, M. Jacques LUCAS

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Gilles QUINQUENEL, M. Jérôme VIRLOUVET

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Benoît ARRIVE, M. Jacques COQUELIN, Mme Yveline DRUEZ, M. Jean LEPETIT, M. Jean-Louis VALENTIN, Mme Nicole BELLIOT (délégué suppléante), M. Yves HENRY (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. Benoît CHARBONNEAU

Intercom de la Vire au Noireau : Mme Annie BIHEL

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Philippe CATHERINE

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Jean-Manuel COUSIN, Mme Delphine FOURNIER

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Dominique BAUDRY

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Eric MACE

Communauté de Communes Pays de Honfleur-Beuzeville : M. Michel BAILLEUL

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Hubert PICARD

Conseil Départemental du Calvados : M. Hubert COURSEAUX

Envoyé en préfecture le 31/10/2018
Reçu en préfecture le 31/10/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20181019-DCS14_2018-DE

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DE CAEN-OUISTREHAM

Exposé :

Depuis 2007, le Syndicat est membre du Conseil portuaire du Port de Caen-Ouistreham.

En application de la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 qui définit les nouvelles missions du conseil portuaire, le Comité Syndical de PNA a décidé, par délibération du 11 juillet 2013, de fusionner le conseil portuaire et le conseil de développement du port de Caen-Ouistreham et en a fixé la composition. Par délibération du 23 avril 2018, le Comité Syndical de PNA a actualisé la composition du conseil portuaire.

Parmi les membres de cette nouvelle instance, un représentant du Syndicat doit être nommé.

Il convient donc de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au Conseil portuaire du Port de Caen-Ouistreham.

Proposition :

Annonce des candidats

NOMS
Titulaire
Sonia DE LA PROVOTE
Suppléant
François VANNIER

Vote :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de procéder à l'élection des représentants du Syndicat au Conseil portuaire du Port de Caen-Ouistreham.

Sont désignés pour représenter le Syndicat au Conseil portuaire du Port de Caen-Ouistreham :

- Sonia DE LA PROVOTE (membre titulaire)
- François VANNIER (membre suppléant)

Envoyé en préfecture le 31/10/2018
Reçu en préfecture le 31/10/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20181019-DCS14_2018-DE

Cette délibération sera transmise en Préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R 119 s'applique ; recours dans un délai de cinq jours.

Pour extrait conforme

Le Président,

Joël BRUNEAU

PÔLE MÉTROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Envoyé en préfecture le 31/10/2018
Reçu en préfecture le 31/10/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20181019-DCS14_2018-DE